



Saint-Ouen, le 25/10/2010

SECTION FO ALSTOM TIS Saint-Ouen

www.fo-sif.org

LE JEUDI 28 OCTOBRE
POUR LE RETRAIT de la loi sur les retraites
TOUS EN GREVE, TOUS A LA MANIFESTATION
R.-V. A 13h place de la République

Retraites : Quelques faits et chiffres (suite)

(la première présentation est sur le site www.fo-sif.org)

Selon le gouvernement, sa « réforme » a pour origine un problème « démographique ». Sur le site du gouvernement on peut lire ; « En 1990, 9,5 millions de retraités- En 2010, 16 millions de retraités – En 2030, 21 millions de retraités. Nous devons trouver des solutions. » Toujours de source gouvernementale, les caisses de retraite auraient d'ici fin 2020 un déficit cumulé de 40 milliards d'euros.

Les richesses produites chaque année en France sont immenses, 1 950 milliards d'euros en 2009 et augmentent chaque année de 2 %.

621,4 milliards sont dépensés au titre de la protection sociale qui, en France et depuis 1945, protège des risques, tous les salariés et leurs familles de la naissance au décès. Fondée sur la solidarité entre les générations et entre tous les salariés quelles que soient leur activité et leur nationalité elle représente le salaire différé (total des cotisations versées) et complète le salaire net perçu chaque mois. Ce salaire différé finance l'allocation chômage, l'assurance maladie, la maternité, les accidentés du travail, les handicapés et les retraites.

Par l'austérité salariale, par les exonérations sociales, par la réduction des effectifs et par le recours à la précarité, le patronat réalise son objectif prioritaire : baisser systématiquement le coût du travail.

Au nom de la compétitivité, les détenteurs de capitaux et autres actionnaires exigent depuis des années de ne plus financer la protection qu'ils appellent « charges sociales » et que nous appelons acte de civilisation bâtie sur la solidarité entre nous tous.

Résultat direct du lobbying patronal, le montant total des exonérations fiscales et sociales dont ont bénéficié les entreprises pour la seule année 2009 s'élèvent à 172 milliards d'euros. 384 mesures de réductions d'impôts, de crédit d'impôts et d'exonérations de cotisations sociales ont été mises en place par les gouvernements successifs depuis 25 ans.

Année après année, ces « cadeaux aux entreprises » augmentent et les grands groupes industriels et bancaires bénéficient d'un régime fiscal, juridique et économique exceptionnel et particulier.

Exemples : Quand une PME paie 100 euros d'impôt sur les bénéfices, une entreprise du CAC 40 n'en verse pour un même niveau de bénéfices que 43 euros.

Taux d'imposition sur les bénéfices selon la taille de l'entreprise :

Entreprises de moins de 10 salariés	Moins de 500	Moins de 2 000	Entreprise du CAC 40
30 %	20 %	13 %	8 %

(Source : rapport annuel du Conseil des prélèvements obligatoires)

Les grands groupes sont dominants mais très minoritaires. Plus de 90 % des entreprises emploient moins de 10 salariés et 0,1 % occupent plus de 500 salariés mais celles-ci emploient au total près de 12,5 % des salariés du secteur concurrentiel. (Source : Insee)

On comprend mieux pourquoi le Medef refuse catégoriquement toute augmentation de cotisations sociales. N'oublions pas que :

- Une hausse des cotisations retraite de 1 point, **ce sont 4 milliards d'euros de recettes supplémentaires pour le régime général.**
- Un élargissement de l'assiette des cotisations à l'intéressement et à la participation, **ce sont 3 milliards d'euros de recettes supplémentaires.**
- Une augmentation générale des salaires représente, avec 1 point de masse salariale en plus dans le secteur privé, **+ 0,65 milliard d'euros de recettes pour le régime général**

Quels sont les résultats de cette politique de réduction des coûts ?

Certains pourraient se dire que les aides aux entreprises sont une forme de soutien à l'emploi et tendent à éviter les délocalisations. Qu'en est-il ?

Du 2ème trimestre 2008 au 2ème trimestre 2010, 518 000 emplois ont été détruits dont 284 000 dans l'industrie (avec 125 000 intérimaires). En septembre 2010, 4,574 millions de chômeurs sont inscrits au pôle emploi, soit un actif sur 6. Sachant qu'un million d'emplois, c'est au minimum 3 milliards d'euros de cotisations vieillesse versés par an pour les retraites. Avec plus de 4,5 millions de chômeurs ce sont presque 14 milliards d'euros de manque à gagner pour les retraites.

Et pendant ce temps, les bénéfices et les dividendes versés aux actionnaires des entreprises du CAC 40 grimpent comme l'indique le tableau ci-dessous.

Année	Bénéfices	Dont les dividendes versés aux actionnaires
2003	36,7	18,5
2004	65,6	22
2005	82	30
2006	97	38
2007	99,1	41
2008	80	37,5